

La lutte contre la pêche INN¹ en Afrique de l'Ouest:
Bonne gouvernance et coopération régionale en priorité

Bruxelles, 8 Octobre 2007

Les tensions entre le Sierra Leone et la Guinée Conakry à propos de l'arrestation par la Marine sierra léonaise, il y a deux semaines, de huit Guinéens, - incluant des militaires, des policiers et des inspecteurs de pêche- , sont encore bien présentes.

Le Sierra Leone déclare que les Guinéens ont perpétré une attaque pirate à l'encontre de deux bateaux de pêche chinois sous licence dans leurs eaux. Le bateau guinéen a été arrêté au cœur des eaux du Sierra Leone, et les hommes à bord étaient en possession d'armes automatiques AK 47, et de paquets remplis de poissons de haute valeur, pris à bord de deux bateaux chinois sous licence, le *Lian Run 23* et le *Lian Run 24*. D'après les autorités guinéennes, ces hommes étaient en patrouille de pêche légitime. Ils n'ont cependant pu donner aucune explication concernant ce qu'ils faisaient dans les eaux sierra léonaises.

"Cet incident montre qu'il y a un besoin urgent d'une plus grande coopération entre les Etats d'Afrique de l'Ouest», estime Hélène Bours, experte des questions de pêche illégale pour la Coalition pour des Accords de Pêche Équitables (CAPE). "Si la version sierra léonaise est correcte, ainsi que semblent l'indiquer les rapports, ceci est un bon exemple du garde chasse devenu braconnier. Cela apporte de l'eau au moulin de ceux qui pensent que les enjeux de bonne gouvernance, de corruption sont des priorités, plutôt que de simplement fournir des bateaux rapides et autres matériels de contrôle en s'attendant simplement à ce qu'ils soient utilisés de façon efficace par les autorités compétentes», déclare Tim Bostock, Coordinateur du Programme d'appui à la Pêche pour le département britannique du développement international.

Des programmes de surveillance conjoints entre les pays d'Afrique de l'Ouest sont aussi une priorité. Plus tôt en Août, la Guinée Conakry et le Sénégal se sont mis d'accord pour harmoniser leurs législations afin de permettre des programmes de surveillance conjoints dans leurs eaux. Comme le montre l'arrestation des Guinéens dans les eaux sierra léonaises, une telle harmonisation et coopération est nécessaire pour toute la région, incluant le partage des données à propos des bateaux engagés dans la pêche illégale.

"Au cours des années, plusieurs bateaux Lian Run et d'autres ont été observés en train de pratiquer le pêche de façon illégale en Afrique de l'Ouest», continue Hélène Bours. «En avril 2006, Le Lian Run 24 été pris sur le fait en train de transborder illégalement du poisson en mer, mais, en dépit de cela, ces bateaux obtiennent encore des licences sans problèmes et continuent à pêcher», conclut-elle.

Pour plus d'information, contactez le Secrétariat CAPE
téléphone: 0032 (0)2 652 52 01
email: cffa.cape@scarlet.be

¹ *Illégale, Non déclarée, Non réglementée*